



**EDITO DU PRÉSIDENT**  
*Général de corps d'armée (2s)*  
*Dominique DELORT*

**Paris, le 3 octobre 2013**

## **EN GRAND DÉSARROI ?**

*Les responsables politiques et les médias savent que le moral des Français est mauvais. Celui de la population n'est pas bien élevé mais plus surprenant, pour la première fois depuis que j'en fais partie, celui de la communauté militaire ne le tire pas vers le haut. Bien sûr les plus jeunes sortent de l'ESM de Saint-Cyr pleins d'espérance et prennent leur section ou peloton avec un enthousiasme admirable et rassurant mais les autres, suivant leur caractère, avancent les mâchoires serrées ou grognent plus ou moins fort. Ceux qui servent en état-major ne me paraissent pas bien différents mais semblent en sus porter la connaissance d'un avenir encore plus sombre. Heureusement pour « l'active » les engagements sur les théâtres d'opération sont des périodes vécues globalement très positivement mais les plus anciens, qui eux aussi ont traversé des moments difficiles, ne peuvent que ressentir de l'amertume en voyant fondre avec une régularité impressionnante, nonobstant le discours officiel, les moyens des armées et notamment ceux de l'armée de Terre.*

*Les autorités politiques doivent savoir que les inquiétudes sont grandes devant les réformes à répétition que subit la défense. A croire que les militaires sont des cibles privilégiées quand l'Etat n'arrive pas à réformer ailleurs. En quelques années des dizaines de milliers de militaires ont été en réalité « mis dehors » quand d'autres secteurs de l'Etat, comme l'éducation nationale, se montrent toujours rétifs aux volontés de leurs ministres successifs et que le nombre des fonctionnaires augmente de façon totalement déraisonnable, suivant les rapports de la Cour des Comptes, dans les collectivités territoriales. La diminution des responsabilités du commandement génère abattement, colère, amertume ou plus terrible encore indifférence chez ceux qui ont, auraient ou ont eu, à œuvrer pour diriger et administrer en plus de commander. Des civils et/ou des contrôleurs prennent ainsi la place des officiers, généraux ou colonels, qui sont eux totalement investis dans la problématique défense et seuls capables de réaliser cette synthèse souhaitée pour maintenir une armée en rapport avec la responsabilité d'un membre permanent du Conseil de sécurité. Faut-il croire à une situation réversible, oui, mais à quelle échéance et dans quelles conditions je ne saurais le dire.*

*Le Président, le ministre de la Défense et le CEMA savent que l'opération au Mali est vue comme un succès, de la décision à l'exécution : succès politique illustré par la décision d'engagement et succès militaire pour ceux qui ont planifié, conduit et exécuté une superbe opération. Il serait cependant grave de croire que l'on peut cantonner l'officier aux seules opérations sur le terrain et le dépouiller des autres responsabilités sans créer une rancœur chez ceux qui ne veulent pas quitter l'institution et une hémorragie parmi les plus aptes au départ ou simplement les plus téméraires. Pire encore c'est le lien entre le politique et le militaire qui en serait durablement affecté et cette perspective débouche déjà sur une crise de confiance. Je voudrais que s'efface tristesse et résignation sur les visages de ceux qui ont choisi de servir par vocation et profonde déception chez ceux qui avaient choisi un métier apportant l'aventure mais aussi des responsabilités motivantes.*

*Les officiers aiment trop la France pour ne pas être profondément respectueux des institutions. C'est pourquoi ce qui est perçu comme du mépris est très mal vécu. Le syndicalisme n'est pas la solution pour être mieux écouté, non pas parce que ce n'est pas efficace mais ce serait un poison. Cela mettrait à mal les principes fondamentaux d'autorité et de responsabilité indispensables à une armée efficace aux ordres d'un Président-chef des armées- élu par les Français. Je suis frappé de voir que la nécessité ou non de syndicats fait l'objet de controverses dans le milieu militaire peut-être parce que certains ont le sentiment que la parole de leurs chefs est devenue inaudible. Pourtant le code de la défense est clair ; s'il limite les droits des militaires et interdit l'existence de groupements professionnels, c'est parce qu'il appartient au chef « de veiller aux intérêts de ses subordonnés ». Si la « base » voit ses chefs écoutés, le risque de syndicalisme est écarté. Il convient d'être vigilant car le dépit peut mener au pire.*

*Dans le défi d'adaptation de notre pays au monde actuel les militaires ne doivent pas être considérés comme du personnel relevant d'une mission secondaire de l'Etat. Ce grand désarroi c'est au Chef des armées de le combattre pour ne pas décevoir des jeunes générations d'officiers qui servent avec compétence et fidélité dans un monde instable où le volume de forces en cours de réarmement augmente sans cesse. Il ne faut jamais oublier ou sous-estimer l'importance des forces morales dans une armée. In fine qu'en serait-il de la puissance de la France avec une armée « bonzaï » et sans lien solide entre le politique et le militaire ?*

*Général de corps d'armée (2s) Dominique DELORT*

*Président de la Saint-Cyrienne*

*N.B. : Cet éditorial a été adressé au Président de la République*